



**DEMANDE DE RESERVATION ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
LOCATION DE LA SALLE DU STADE - SANS VAISSELLE**

88 Chemin des Ouillons - Reyssouze

NOM DU DEMANDEUR :

NOM DE L'ASSOCIATION :

ADRESSE :

SIEGE A REYSSOUZE : Oui Non

N° DE TELEPHONE : Fixe : Portable :

ADRESSE MAIL :

OBJET DE LA MANIFESTATION :

DATE DE LA MANIFESTATION : HEURE

DUREE DE LA MANIFESTATION :

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

DESIGNATION	DUREE	MONTANT
Associations non domiciliées dans la commune	1 jour	180,00 €
	2 jours	290,00 €
Redevance pour utilisation des équipements publics (<i>par jour de location</i>)	Hiver (1 ^{er} octobre au 31 mars)	30,00 €
	Été (1 ^{er} avril au 30 septembre)	10,00 €

Dans le cas d'un avis favorable de la Collectivité, vous munir des pièces suivantes pour établir la convention :

- Caution de 300,00 € (dégradation) et de 80,00 € (propreté) à l'ordre du Trésor Public
- Attestation d'assurance en responsabilité civile au jour de l'entrée et la sortie des lieux.

La convention doit être complétée et signée au plus tard 1 mois et demi avant la date de la réservation.

Fait à : Le.....

SIGNATURE

.....

AVIS DE LA COLLECTIVITE

AVIS FAVORABLE le.....

AVIS DEFAVORABLE le

RECOMMANDATIONS :

.....

.....